

**Encouragement précoce – Investissement pour une politique sociale durable**

**Assemblée d'automne de l'Initiative des villes: Politique sociale du 14 novembre 2008**

**Encouragement précoce en Suisse - Activités au niveau fédéral, cantonal et communal**

*Edith Olibet, directrice de la Formation, des Affaires sociales et du Sport, Membres du Bureau de l'Initiative des Villes: politique sociale*

La politique sociale a pour mission d'empêcher ou de minimiser les inégalités sociales, d'assurer le minimum vital et de lutter contre la pauvreté et le risque de pauvreté. Une politique sociale agit à temps contre l'exclusion et la pauvreté afin d'éviter des coûts subséquents matériels et sociétaux élevés. Le plus tôt elle intervient, meilleurs sont ses résultats.

L'Initiative des villes, en mettant l'accent sur le thème "encouragement précoce", poursuit l'objectif de permettre à tous les enfants de développer et d'exploiter leur potentiel individuel. Elle entend faire en sorte que leurs perspectives d'avenir dans une vie auto-déterminée et indépendante restent intactes.

**1. Contexte**

La Suisse - Confédération, cantons et communes - est nettement à la traîne en matière d'encouragement précoce. Elle est rétrograde à cet égard en laissant largement la petite enfance dans le ressort des parents. Elle agit ainsi sans se préoccuper de savoir si les parents peuvent vraiment supporter seuls cette responsabilité. Sans considérer les constats scientifiques qui sont connus depuis longtemps. Lentement, il se dessine une petite lueur à l'horizon. Il était temps, aussi. Il est urgent de changer de mentalité et d'agir globalement!

En Europe, il y a des pays qui ont reconnu depuis longtemps la valeur de l'encouragement précoce et du soutien aux enfants dès le premier jour. La prise en compte précoce et l'encouragement ciblé est un des facteurs de succès des pays scandinaves. La Commission européenne également

Präsidium  
Ruedi Meier  
Sozialdirektor, Luzern

Vice-Présidence  
Jean-Christophe  
Bourquin, directeur  
Sécurité sociale et  
l'environnement,  
Lausanne

**Geschäftsstelle**  
**Stadt Luzern**  
**Sozialdirektion**  
**Marcel Schuler**  
**Hirschengraben 17**  
**6002 Luzern**  
**T 041 208 81 32**  
**F 041 208 87 39**  
Staedteinitiative  
@stadtluzern.ch

**www.**  
**staedteinitiative.ch**

Secrétariat Suisse  
latine  
Initiative-villes@  
lausanne.ch

relève la nécessité et l'impact de tout investissement appuyé dans la formation préscolaire. Sa recommandation aux Etats membres est libellée comme suit:

*"L'enseignement préprimaire affiche le rendement le plus élevé sur les plans des résultats obtenus et de l'adaptation sociale des enfants. Les États membres devraient investir davantage dans l'enseignement préprimaire. Celui-ci constitue en effet un moyen efficace de jeter des bases pour l'apprentissage ultérieur, la prévention des abandons scolaires, l'amélioration de l'équité des résultats et le relèvement des niveaux globaux de compétences."*

L'Initiative des villes: politique sociale a posé dans sa Stratégie 2015 un point fort sur l'encouragement précoce et demande un changement de mentalité dans le sens de la Commission européenne. Il nous faut urgemment renforcer la prévention, mettre au point et développer des offres spécifiques à la petite enfance. En font partie notamment des ateliers de jour pour enfants en fonction de la demande, des groupes de jeux de haute qualité et financièrement abordables, un service de conseil aux parents d'enfants jusqu'à l'âge de l'école enfantine, des cours de langue pour mères et enfants, le travail avec les parents et des programmes de visites à domicile pour certains groupes cibles.

Dans la suite de mon exposé, je vous exposerai ce qui est fait en matière d'encouragement précoce au niveau de la Confédération, des cantons et des communes. Je ne prétend pas toutefois vous donner une vue d'ensemble exhaustive. De mon point de vue, il est urgent de créer au niveau suisse une plateforme permettant d'éviter que chacun réinvente la roue. Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont fourni documentation et informations.

## **2. Niveau Confédération**

Le cadre général de la politique familiale en Suisse est donné par le fédéralisme et le principe de subsidiarité. Ce domaine politique est donc aujourd'hui principalement du ressort des cantons, des villes et des communes. La Confédération n'intervient que de manière subsidiaire ou incitatrice. A mon avis, c'est une erreur et la Confédération devrait ici assumer davantage de responsabilité.

Le niveau fédéral ne comprend pas d'office pour les questions familiales. Divers services s'occupent de politique familiale, et l'Office fédéral des

assurances sociales est responsable de la coordination via sa section Famille, générations et société (FGS). La Confédération soutient l'accueil des enfants à deux égards: Elle subventionne directement des offres et elle allège les parents via des déductions fiscales - pour ce dernier point, à un niveau toutefois qui reste plus que modeste.

La base légale pour les activités de la Confédération dans le domaine de l'accueil des enfants est la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants, en vigueur depuis le 1er février 2003. Il s'agit d'un programme d'impulsion limité à huit ans, censé encourager la création de places supplémentaires pour l'accueil de jour des enfants. Cette loi ne prévoit aucune mesure spécifique en matière d'intégration.

Les activités de l'Office fédéral de la santé publique OFSP portent essentiellement sur les enfants en âge scolaire et sur les jeunes (promotion du mouvement, protection de la jeunesse, prévention). En revanche, l'OFSP n'a aucun mandat légal pour agir par des mesures de promotion ou de conseil dans le domaine préscolaire.

Pourtant, le site internet de l'OFSP (page [www.migesplus.ch](http://www.migesplus.ch), concernant la promotion et la prévention de la santé, brochures dans différentes langues pour les immigrés) contient aussi des informations liées à l'enfant et à sa santé qui coïncident avec des préoccupations propres à l'encouragement précoce. P. ex. brochures sur

- l'alimentation du nourrisson
- la motricité de 0 à 12 mois / de 1 à 4 ans
- Votre enfant se met à table
- Trois gros, trop grosse? Cela peut changer!
- Apprendre - un jeu d'enfant

L'OFSP a aussi mandaté l'Association suisse des sages-femmes pour mettre au point des informations à l'attention des femmes immigrées. Finalement, l'OFSP soutient le projet primano en ville de Berne. (Participation aux coûts pour l'évaluation externe du projet pilote). Le 30 octobre 2008, l'OFAS a organisé un séminaire sur le thème "Nouvelles approches en prévention pour enfants, jeunes et familles".

Suissebalance finance de manière déterminante le projet pilote MigesBalù à St-Gall. Ce projet encourage la collaboration des services de conseil aux parents avec des interprètes communautaires. La promotion de la santé suisse a repris ce programme à titre de mesure concrète possible dans le programme d'action Poids corporel sain avec accent sur les enfants et les jeunes.

Par ailleurs, le thème de l'encouragement précoce est aussi traité par

La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), p. ex. rapport Famille et Migration, prise de position sur la qualité de l'accueil extra-familial des enfants, organisation d'un forum sur le thème Familles - Formation - Éducation.

La Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) a mentionné l'encouragement précoce comme un thème fort possible et donné en mandat une étude sur l'état actuel de l'encouragement précoce en Suisse. L'étude doit être livrée au début 2009.

Diverses interventions parlementaires demandent p. ex. le développement de structures de jours, l'amélioration de la conciliation entre famille et activité professionnelle, l'encouragement des enfants défavorisés ainsi que la mise en oeuvre et la coordination de mesures dans le domaine de la petite enfance.

Une Conférence nationale sur la pauvreté sera organisée en 2009. Il est important que cette conférence accorde une place centrale à l'encouragement précoce et qu'elle soit suivie d'actions concrètes.

### **3. Niveau intercantonal**

La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et la Conférence des directrices et directeur cantonaux des affaires sociales (CDAS) ont adopté une déclaration intitulée "Prise en charge des enfants: structures de jour extra-familiales".

Le concordat Harmos de la CDIP rendra notamment obligatoire l'école infantine de deux ans dans tous les cantons qui ont adhéré au concordat. L'âge d'entrée dans le degré préscolaire ou début de la scolarité sera fixé à 4 ans. En outre, les cantons seront tenus d'organiser des horaires continus et de couvrir le besoin en structures d'accueil correspondant.

### **4. Niveau cantonal**

#### **Canton Bâle-Ville**

La thématique de l'encouragement précoce constitue un nouveau point fort du programme politique du gouvernement cantonal de Bâle-Ville. Un groupe de travail interdépartemental est en train de développer pour le canton un concept global pour la petite enfance avec un plan de mesures. Ce plan doit

entre autres comprendre l'amélioration de l'accès à des groupes spécifiques, l'acquisition précoce de l'allemand, le renforcement de la détection précoce et le développement des offres de clarification, de conseil et d'intervention. On examine également l'encouragement accru des enfants par le renforcement des compétences éducatives des parents et par le développement d'offres d'encadrement et d'encouragement au niveau préscolaire. Une intervention parlementaire d'Anita Fetz et d'autres membres du parlement visant à introduire le modèle tessinois a été classée sans suite en 2005.

### **Canton Zurich**

Le canton de Zurich, dans les objectifs de la législature 2007-2011, met l'accent sur l'encouragement précoce des enfants en âge préscolaire. La Direction de la formation clarifie actuellement les moyens de développer l'accueil extra-familial des enfants jusqu'à 4 ans. En outre, le canton examine à l'aide de projets facultatifs comment encourager les enfants non germanophones. Des communes zurichoises qui présentent une forte proportion d'étrangers, telles Affoltern am Albis, Oberglatt, Opfikon et Schlieren, participent au projet test "*Spielgruppe plus*".

### **Canton Tessin**

Le canton du Tessin joue un rôle de précurseur et connaît depuis 150 ans un modèle préscolaire qui est extrêmement apprécié par tous les intéressés - enfants, parents qui travaillent, économie et autorités. La „*Scuola dell'infanzia*“ se caractérise par les éléments suivants:

-Le jardin d'enfant commence dès 3 ans et dure jusqu'au passage à l'école primaire. C'est une offre d'accueil pour la journée, avec repas de midi, qui peut être utilisée par les enfants selon leurs besoins individuels (demi-jour, avec ou sans repas de midi, journée entière, intégration progressive).

-Les jardins d'enfant sont liés à d'autres offres d'accueil des enfants telles que les crèches, classes gardiennes, etc. Si la situation l'exige, les heures d'ouverture vont de 7h à 19h afin de répondre aux besoins des parents qui travaillent.

### **Canton Berne**

Le canton de Berne n'a pas encore développé de stratégie en matière d'encouragement précoce. Il soutient financièrement le projet Primano et finance le projet Temprano de "*Berner Gesundheit*", qui est en phase de mise oeuvre dans différents ateliers de jour pour enfant de la ville de Berne. Ce projet doit contribuer à créer des conditions favorables au développement d'un amour-propre positif chez les enfants en 'âge

préscolaire. Il s'adresse aux éducateurs des ateliers de jour pour enfants. De plus, une importance particulière est accordée à la collaboration entre parents et spécialistes.

## **5. Niveau communal**

Dans la plupart des villes et des grandes communes, il existe des institutions pour l'encouragement précoce:

- Centres de conseil aux mères/pères
- Conseil en éducation
- Formation des parents
- Groupes de jeu
- Structures d'accueil extra-familial pour enfants
- Familles de jour
- Centres pour familles
- Centres pour mères, etc.

Sans prétendre à l'exhaustivité, il est fait ci-après référence à quelques offres d'encouragement précoce existantes dans des villes et des communes:

### **St-Gall**

A St-Gall, le projet *Spiki* est réalisé depuis l'été 2006. Ce projet vous sera présenté plus en détail par le conseiller municipal Nino Cozzio, je ne vais donc pas m'étendre ici à ce sujet. A côté de cela, le Bureau de consultation juridique HEKS de St-Gall a lancé le projet "*schritt:weise*", mise en oeuvre depuis l'été 2008 dans plusieurs quartiers. Ce programme soutient des parents par des visites à domicile et dans le cadre de rencontres de parents où ils peuvent échanger des expériences et discuter de questions relatives à l'éducation.

### **Lausanne**

L'offre en ville de Lausanne sera présentée plus précisément par Jean-Christophe Bourquin, directeur de la Sécurité sociale et de l'Environnement.

### **Berne**

Berne offre un service de conseil aux mères et pères d'enfants jusqu'à 5 ans. Le projet "*Muki-Deutsch Kurse*" entend favoriser l'apprentissage de l'allemand grâce à des cours donnés dans tous les quartiers de la ville. Pour renforcer les compétences éducatives des parents, il leur est possible de suivre le cours „*Starke Eltern stärken Kinder*“ offert par le Service de santé. Dans les bibliothèques, les enfants peuvent emprunter des livres gratuitement. Je vous présenterai le projet Primano tout à l'heure.

### **Neuchâtel**

Un programme de prévention spécial dans les ASSAE sert à prévenir l'illettrisme et à encourager à lire. La ville est aussi partenaire d'une campagne nationale de soutien aux parents qui a été lancée à Neuchâtel en septembre 2008. Le message fondamental de cette campagne est que le travail d'éducation fourni par les parents est bon et très important. Mais ce travail est parfois entravé par des conditions difficiles. La campagne contient ainsi des programmes de sensibilisation et d'information pour le public. De plus, des lieux seront organisés pour le soutien aux parents, par exemple café-parents, conférences, forums. A Neuchâtel, le projet national "Né pour lire" est aussi mis en oeuvre. Dans les maternités, les parents de tout nouveau né reçoivent un coffret avec trois livres accompagnés d'explications simples sur l'importance du contact précoce avec la langue écrite et la manière dont les enfants comprennent les histoires.

### **Winterthour**

Le projet "*schritt:weise*" est lancé à l'été 2008. Pour le moment, 10 familles avec 12 enfants y participent. De plus, la ville soutient via le crédit à l'intégration des groupes de jeu à caractère intégrateur ainsi que des groupes de jeu dans la langue maternelle ou bilingues. Dans le cadre du projet "*Schenk mir eine Geschichte*" de l'Institut suisse Jeunesse et Médias, des animations pour familles immigrées seront organisées dans plusieurs villes de Suisse du Nord-Ouest et du canton de Zurich. L'objectif est d'appuyer dans les familles, par la sensibilisation et l'incitation des parents, la promotion du langage et de la lecture chez les petits enfants. Pour ce faire, des animations dans une ou plusieurs langues (allemand + autres) pour les enfants et leurs parents sont organisées dans des centres de rencontre ou des bibliothèques locaux. De même, des visites aux familles sont parfois prévues.

### **Lucerne**

Le budget 2009 de la ville prévoit Fr. 50'000.- pour des groupes de jeu spéciaux qui visent l'encouragement précoce linguistique et l'intégration. Au parlement, deux interventions ont été déposées qui demandent

"l'encouragement précoce obligatoire dès 3 ans". Dans le domaine de l'école primaire, il existe une offre facultative "*Frühkindergarten*".

### **Wil**

En 2009, Wil lancera un projet de plusieurs années dans le domaine de l'encouragement précoce. Il s'agit d'un projet qui implique aussi bien les institutions d'accueil extra-familial que les parents et leurs enfants. Pour améliorer l'utilisation des offres existantes par les enfants avec l'allemand comme deuxième langue, des interprètes communautaires assure une première sensibilisation et des séminaires d'information sont organisés. Il s'agit de monter aux parents comment ils peuvent eux-même encourager leurs enfants. Le projet s'adresse en premier lieu aux familles bilingues avec l'allemand comme deuxième langue, mais il est aussi ouvert aux enfants germanophones qui viennent de milieux défavorisés.

### **Kloten**

Durant les cours d'allemand donnés aux étrangers-ères, un service de garde d'enfants gratuit est organisé dans les groupes de jeu, et l'association "*Verein Freizeit Kloten*" offre également moyennant une petite contribution des groupes de jeu pour enfants suisses et étrangers dès 3 ans. L'objectif est d'amener les enfants à parler le bon allemand en jouant. Le projet "*„Erweiterung der Lebenskompetenz von jungen Eltern und Familien“*" vise principalement à mettre en contact et relier des personnes qui se trouvent face à une tâche d'intégration particulière. Pour ce groupe cible, le projet pilote "*Live@Kloten – lokale Information für ein Inter-/nationales Publikum*" a été élaboré avec pour objectif dès 2009, grâce à des événements de contact attractifs et un programme de monitoring à bas seuil pour des personnes à la recherche de soutien, d'offrir un accès précoce et préventif au service de conseil et d'entremise social ciblé.

### **Uster**

L'aide à l'enfance et à la jeunesse relevant du canton, la ville d'Uster ne gère en principe aucune offre particulière (sauf bien entendu ASSEA, etc.) Elle participe toutefois financièrement à des projets régionaux qui sont portés par l'Office cantonal de la jeunesse et le conseil professionnel (conseil aux parents, conseil à l'éducation, projets/offres dans le cadre du travail communautaire, p.ex centre des familles de Uster, rencontre de pères, allégement des familles grâce à l'intervention temporaire de personnes de soutien, cours et offres de groupes dans le cadre de la formation des parents).

### **Wädenswil/Bezirk Horgen**

Dans le "*Spielgruppe Plus*", l'idée est d'encourager de manière ciblée des jeunes enfants issus de milieux immigrés ou défavorisés en matière de formation à acquérir le langage selon un programme développé spécialement. Le programme "*Prager Eltern-Kind-Programm*" permet de stimuler les sens, le jeu et le mouvement chez des bébés dès 8 semaines pour renforcer la relation entre parents et enfant. En outre, il y a un groupe spécial pour petits enfants visant à l'encouragement précoce des enfants immigrés.

### **Frauenfeld**

Frauenfeld mise sur la convivialité familiale comme facteur de site important et vise une certification en tant que commune accueillante pour les enfants. Pour des enfants d'immigrés (allemand comme deuxième langue) et pour des enfants germanophones accusant des retards dans le développement du langage, il a été conçu un groupe de jeu linguistique.

J'en arrive à la conclusion:

Les exemples cités aux niveaux fédéral, cantonal et communal montrent que des choses existent et que des choses sont en cours de réalisation. Finalement, le tout sur une base volontaire. J'insiste une fois encore pour dire que ma présentation n'est de loin pas exhaustive.

L'Initiative des villes accorde à mon avis la plus haute priorité à l'encouragement systématique et ciblé des enfants de 0 à 5 ans. Il faut une offensive en matière de formation et d'intégration de haute qualité pour les enfants de cet âge, avec l'objectif de l'intégration sociale et de l'amélioration des perspectives d'avenir en particulier des enfants socialement défavorisés.

Il est essentiel que la Confédération, les cantons, les villes et les communes portent ensemble ces exigences et mettent à disposition les moyens nécessaires. C'est dans l'intérêt des enfants et des familles, mais aussi dans l'intérêt de la société toute entière. Investir dans l'encouragement précoce, c'est investir dans l'avenir. Les enfants nous tiennent à cœur.